

Publication des résultats AAC 2022 – CRT

L'ARS Nouvelle-Aquitaine a publié un appel à candidature (AAC) en novembre 2022 pour le déploiement de la mission centre ressources territorial au titre des années 2022 et 2023.

Dans ce cadre, **48 dossiers** ont été réceptionnés, via la plateforme « Démarches Simplifiées ».

Suite au processus de sélection, **14 projets** ont été retenus, portés par **11 EHPAD et 3 SSIAD**.

L'ouverture au public et l'accueil des bénéficiaires sont prévus au 1^{er} septembre 2023.

Une enveloppe de **5 600 000 €** est consacrée au financement de cette nouvelle mission.

Liste des candidats retenus dans le cadre de l'AAC 2022 - Mission de Centre de Ressources Territorial pour les personnes âgées en Nouvelle-Aquitaine :

Dpt	Porteur du projet / Candidat retenu	Commune	Statut
16	EHPAD LES JARDINS DE LA GARENNE <i>MUTUALITE FRANCAISE DE CHARENTE</i>	Angoulême	Privé à but non lucratif
17	EHPAD DARCY-BRUN <i>FONDATION DIACONESSES DE REUILLY</i>	Etaules	Privé à but non lucratif
17	EHPAD RIEUX-COUDREAU <i>ASSOCIATION TREMA</i>	Dompierre	Privé à but non Lucratif
23	EHPAD LES SIGNOLLES	Ajain	Public autonome
24	EHPAD LA MADELEINE <i>ASSOCIATION STE MARTHE LA MADELEINE</i>	Bergerac	Privé à but non Lucratif
33	EHPAD JACQUELINE AURIOL	St Seurin sur l'Isle	Public territorial
33	SSIAD AIDOMI	Bordeaux	Privé à but non lucratif
33	SSIAD NORD BASSIN	Biganos	Privé à but non lucratif
40	EHPAD LEON DUBEDAT	Biscarosse	Public autonome
47	EHPAD POMPEYRIE	Agen	Public hospitalier
64	EHPAD JEANNE D'ALBRET	Orthez	Privé à but non Lucratif
79	EHPAD LE CEDRE BLEU	Niort	Public hospitalier
86	EHPAD LES CHATAIGNIERS	Chauvigny	Public autonome
87	SSIAD SOINS ET SANTE	Limoges	Privé à but non lucratif